



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 3 octobre 2019

Résultats des analyses sur les eaux destinées à la consommation humaine

Des analyses sur l'eau destinée à la consommation humaine ont été réalisées par l'Agence Régionale de Santé dès le jour de l'incendie. Des réservoirs aériens ont d'abord été ciblés pour mesurer un éventuel impact du panache de fumée sur la qualité de l'eau stockée, des consignes de fermeture des aérations ayant été préalablement données aux exploitants. Des captages d'eau souterraine de la zone concernée par le panache de fumée ont ensuite été investigués pour mesurer un éventuel impact sur la qualité des eaux souterraines utilisées pour la production d'eau potable, par infiltration rapide dans le sous-sol d'eaux superficielles ayant pu entraîner des suies et retombées des fumées de l'incendie.

De nombreuses substances chimiques ont été recherchées par les laboratoires agréés par le ministère de la santé grâce à des méthodes analytiques performantes. Les analyses ont porté notamment sur des métaux, des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) qui sont des composés issus de combustion, des solvants chlorés, des solvants benzéniques (BTX pour Benzène, Toluène, Xylène), les hydrocarbures (paramètre intégrateur nommé indice hydrocarbure), les dioxines et furanes.

Ces investigations vont bien au-delà du contrôle sanitaire habituellement réalisé par l'ARS sur la recherche de substances chimiques dans l'eau du robinet. Elles montrent l'absence ou la présence en concentrations très faibles et bien inférieures aux valeurs sanitaires de référence, des produits recherchés. Les tableaux de résultats des analyses réalisées entre le 26 septembre et le 1^{er} octobre sont disponibles sur les sites internet de la préfecture de Seine-Maritime et de l'ARS de Normandie.

La surveillance de la qualité de l'eau se poursuit. Les résultats d'analyses seront communiqués régulièrement.